

# Prix du gaz :

**Le gouvernement a écouté les revendications de la CLCV**



Crédit photo : © Patrick J. - stock.adobe.com

**MARS 2022**

La CLCV a alerté le gouvernement sur le fait que les locataires et copropriétaires chauffés par des chaudières collectives avaient été les oubliés des mesures prises concernant le gel du prix du gaz.

Le gouvernement a réparé cet oubli en annonçant l'extension du bouclier tarifaire aux ménages chauffés collectivement à partir d'octobre 2021.

La CLCV a demandé à l'ensemble des bailleurs qui avaient fortement augmenté les provisions pour le chauffage et l'eau chaude de les baisser.

La CLCV reste vigilante sur l'application de ces mesures et leurs effets concrets pour les locataires copropriétaires et les consommateurs.

Consommation, Logement et Cadre de Vie Association de défense des consommateurs et usagers

Votre contact local

Union Départementale CLCV  
5 Rue Jules de Vicq - 59 800 LILLE  
03 20 52 76 94 - nord@clcv.org